



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Etude Plan Guide pour la revitalisation du centre bourg

RÉUNION PUBLIQUE 01/02/2024

SAINT-PAUL (87260)

01-02-2024



ORDRE DU JOUR

INTRODUCTION :
POURQUOI UNE ETUDE POUR SAINT PAUL ?

PRÉSENTATION DU PROJET

ÉCHANGES ET DÉBATS

0 RAPPEL DE LA COMMANDE

1. UN DIAGNOSTIC

La synthèse d'études déjà produites et d'éléments existants (étude CAUE + portrait de territoire)

Un état des lieux : venir sur place, observer, comprendre



2. UN PLAN GUIDE

La définition des principaux enjeux de la commune

L'élaboration d'un plan qui montre les grandes lignes directrices à suivre



3. UNE FEUILLE DE ROUTE

Poser le cadre qui permette de suivre les lignes directrices du plan guide



4. DES FICHES ACTIONS

Dérouler de façon plus concrète les actions à mettre en place



Un état des lieux à l'échelle de la commune

Un plan de projet sur l'ensemble de la commune

Une vision de ce plan à court, moyen et long terme

Des zooms qui permettent de réaliser le plan

Travailler un projet de revitalisation complet et ambitieux du bourg de St-Paul

1 DIAGNOSTIC

LES 3 PILIERS DE LA REVITALISATION

L'habitat



Valorisation et mise à niveau de l'habitat > ilot pilote pour se faire la main et innover

Un questionnaire sur la performance énergétique des futurs bâtiments

Pris en compte et intégré à l'étude

Les équipements, commerces et services



Valoriser leur présence, leur emplacement, leur organisation

Pris en compte et intégré à l'étude

L'espace public



Des espaces à structurer et mettre en cohérence

Des polarités à consolider et valoriser

Des modes de déplacements à questionner

Coeur de mission

1 DIAGNOSTIC

L'ÉTUDE CAUE

Qui permet :



La définition de séquence : des zones avec des caractéristiques similaires

Une analyse de l'évolution du bourg dans le temps

Des propositions de traitements appliqués aux différentes séquences

Des principes repris dans les propositions de projet

Développement et fonctionnement urbain du bourg (?-1850)

- En 1830, on constate que l'urbanisation de Saint-Paul ne se fait pas en « œuf », avec un tissu resserré qui se développe autour de l'église, mais plutôt en forme d'arête de poisson.
- En effet, c'est l'axe nord-sud (l'actuel rue du 11 novembre 1918) qui tient la trame urbaine et qui s'étend du champ de foire à la place de l'église.
- La structure de la place centrale actuelle est héritée d'au moins cette période et constituée déjà d'une dilatation importante de l'espace public. Cela étant, sans la présence de l'automobile, cette structuration ne posait pas les problématiques circulatoires que l'on rencontre aujourd'hui.
- A la fin du XIXe et début XXe siècles, on décompte un nombre important de meuniers et de tisseurs sur les villages et sur le bourg. On dénombre également une douzaine d'auberges, deux bouchers et deux boulangers.

Analyse globale de la traversée

Définir les séquences :

Année de construction	Total
Avant 1850	156
1850 - 1918	183
1919 - 1944	42
1945 - 1974	76
1975 - 2000	149
2001 - 2012	76
Après 2012	33
N/A	2
Total	659

Ces séquences font partie de l'enveloppe urbaine du bourg. Elles présentent une composition caractéristique d'être rythmées par un bâti au tissu lâche, majoritairement en retrait de la voirie, qui ne permet pas de créer une sensation de rue. Cette absence de cohérence au bâti alors valoriser et de bâti à l'aplomb de la rue est toutefois souvent contredite par la présence d'un muret ou d'une haie végétale qui vient s'aligner sur la voirie. Ce tissu bâti lâche laisse également s'échapper le regard vers des ouvertures paysagères qualitatives. Sur ces secteurs, présente sous forme d'individuelles, d'époques et de styles différents.



Lussac-Les-Châteaux (86), 2321 hab. | Sécurité et qualité paysagère



Séquence intermédiaire | assise végétale des aménagements

1 DIAGNOSTIC

RELEVÉ PHOTO

Un enjeu de sécurisation du piéton et des mobilités douces le long et sur les traversées des voies



Un enjeu fort sur la réduction des vitesses et l'apaisement de la circulation dans le centre bourg



Des problématiques liées au stationnements à faire évoluer



1 DIAGNOSTIC

RELEVÉ PHOTO

Des espaces publics qui redonnent la priorité aux piétons et aux habitants, en liens avec les équipements et les commerces



Des lieux à aménager pour retrouver des espaces agréables et confortables qui valorisent les modes de déplacements doux

Des espaces à structurer pour plus de fluidité



2 PLAN GUIDE

ENJEUX

1

DES DÉPLACEMENTS SÉCURISÉS

APAISER LES FLUX ET
REDONNER DE LA PLACE
AUX PIÉTONS



2

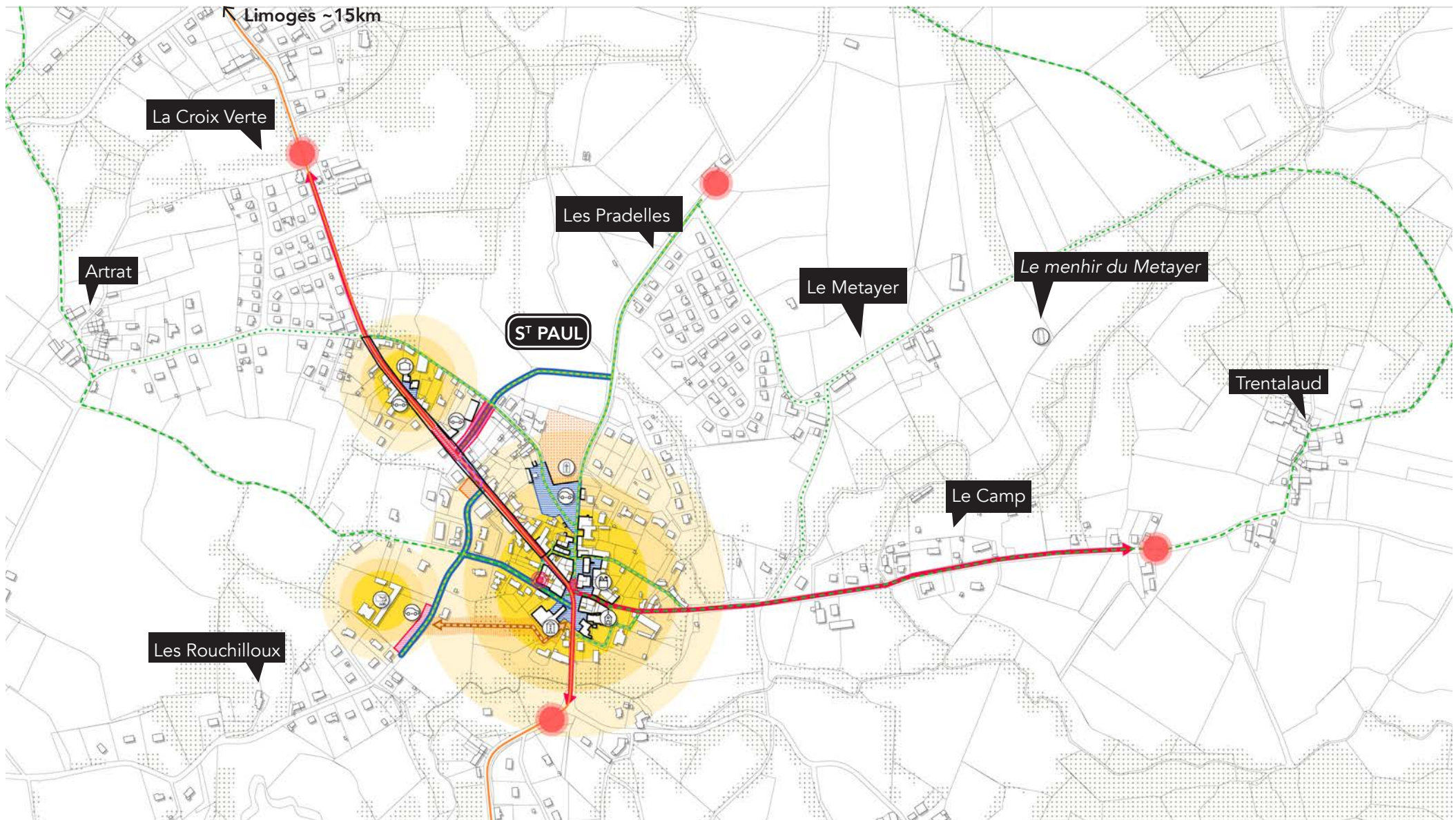
UN CADRE DE VIE VALORISÉ

VALORISER LE PAYSAGE
URBAIN ET METTRE EN
LUMIÈRE LE PATRIMOINE BÂTI



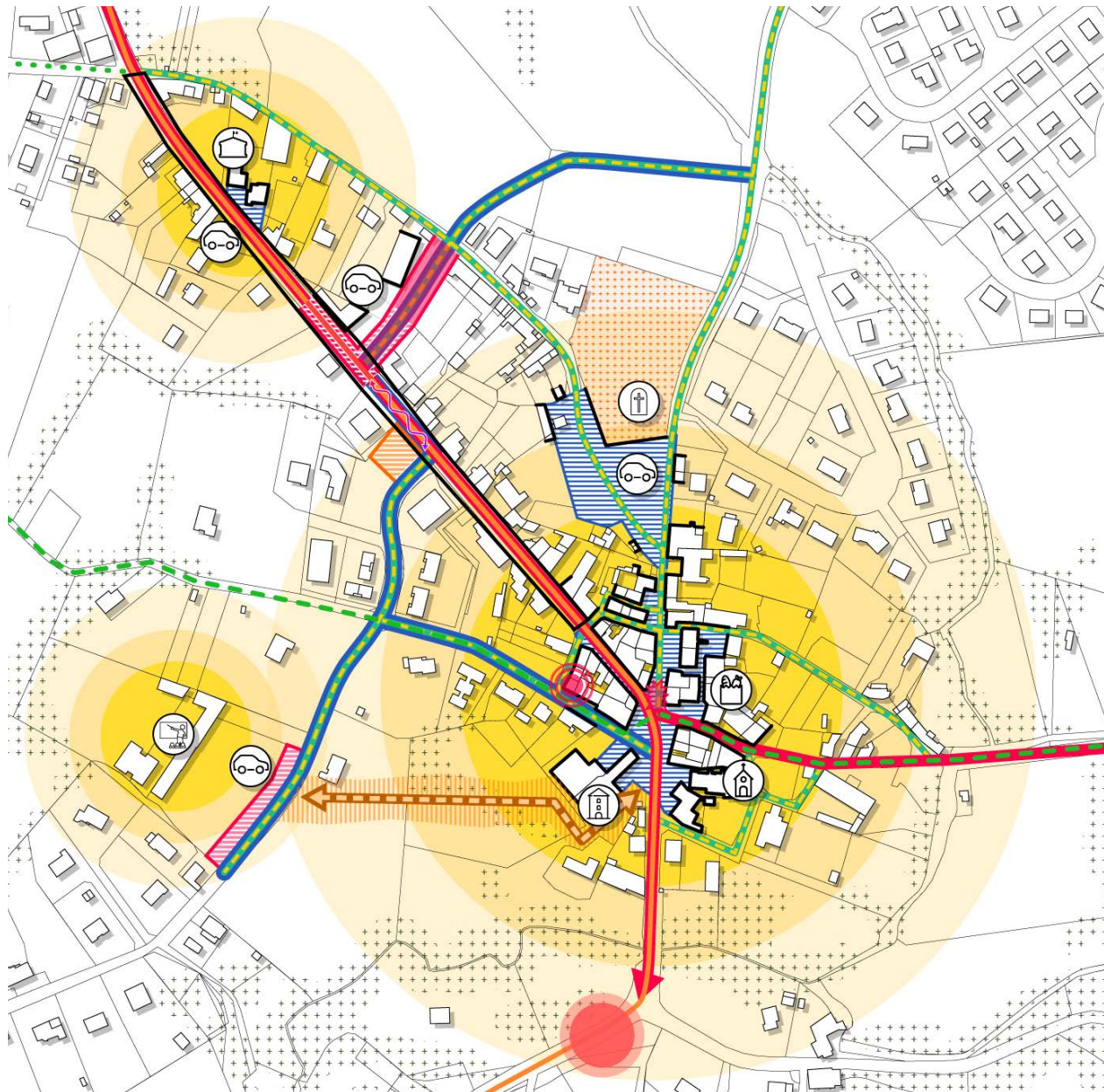
2 PLAN GUIDE

À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



2 PLAN GUIDE

À L'ÉCHELLE DU CENTRE-BOURG



I. APAISER LES FLUX ET REDONNER DE LA PLACE AUX PIÉTONS

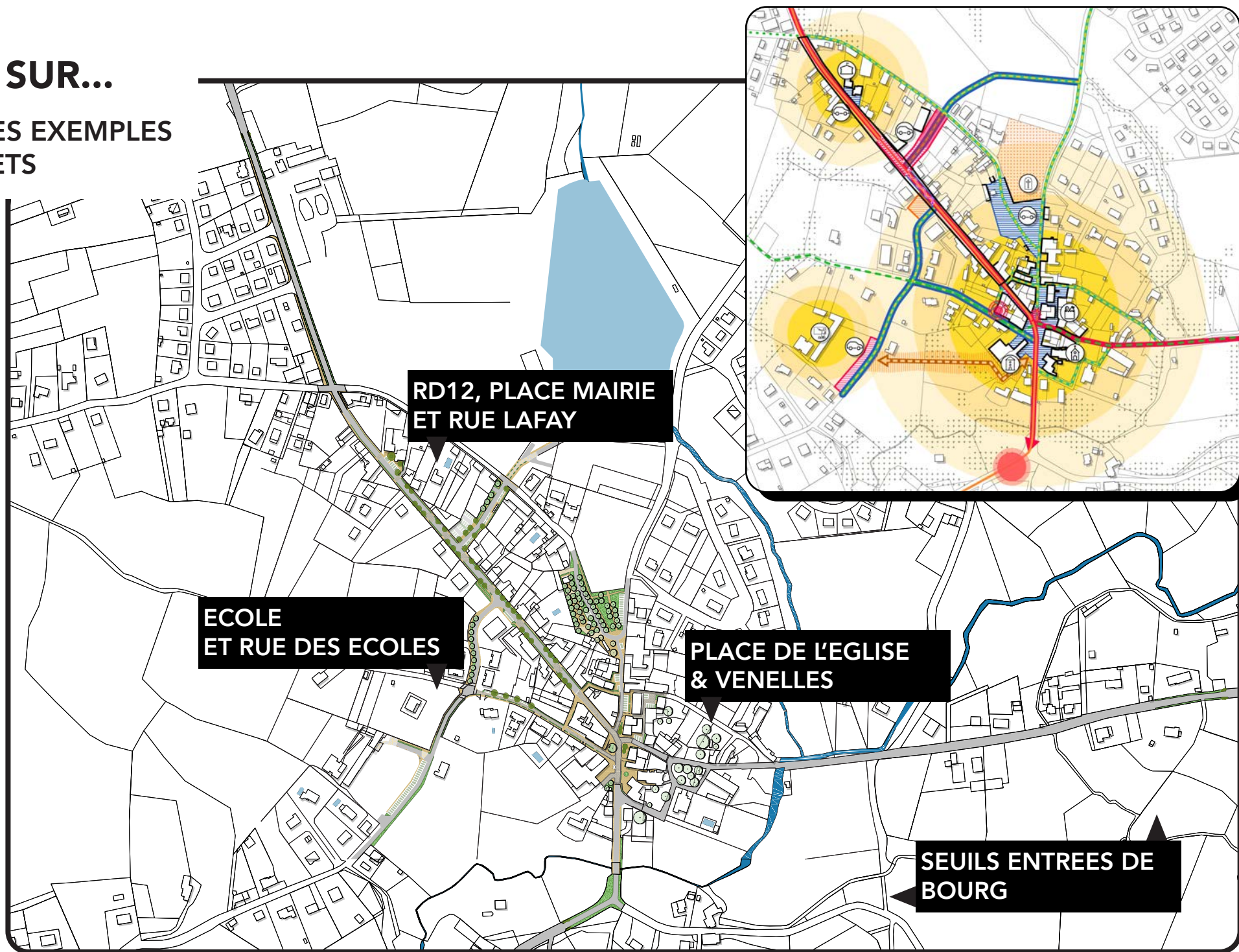
- La RD12, axe structurant à l'échelle du territoire, qui traverse la commune avec un caractère routier fort à diminuer...
- ... avec des seuils d'agglomération à requalifier pour différencier le changement de séquence et l'entrée dans le bourg...
- ... marqués par des points durs à requalifier, notamment à proximité du garage automobile et du croisement avec la rue du 11 novembre...
- ↔ ... bordée (avec la RD115) par des trottoirs peu praticables, à recalibrer et aménager pour retrouver de la qualité et du confort d'usage
- Des axes structurants à l'échelle du centre-bourg, à aménager pour plus de confort piéton et inciter aux mobilités douces
- - - Des sentiers pédestres touristiques à identifier et à aménager pour une meilleure visibilité et praticabilité...
- ... prolongés de cheminements secondaires
- ▨ Des stationnements problématiques à requalifier...
- ▨ ... ou à repositionner sur des espaces à rendre visibles ...
- ~ ... accrochés à des parcours piéton à aménager

II. VALORISER LE PAYSAGE URBAIN ET METTRE EN LUMIÈRE LE PATRIMOINE BÂTI

- Des polarités urbaines à déminéraliser et à planter...
- ▨ ... au cœur desquelles on trouve des espaces publics marqueurs de l'identité communale, à aménager et à valoriser...
- ▭ ... bordés de monuments historiques patrimoniaux et d'îlots de bâti ancien à mettre en valeur...
- ... notamment l'îlot à réhabiliter ...
- ... et accompagnés de lieux aujourd'hui largement dominés par la voiture, sur lesquels tester des aménagements pour valoriser un cœur de bourg vivant, vecteur de qualité de vie
- ↔ ... complété par un projet à l'étude raccordant l'école à la salle des fêtes

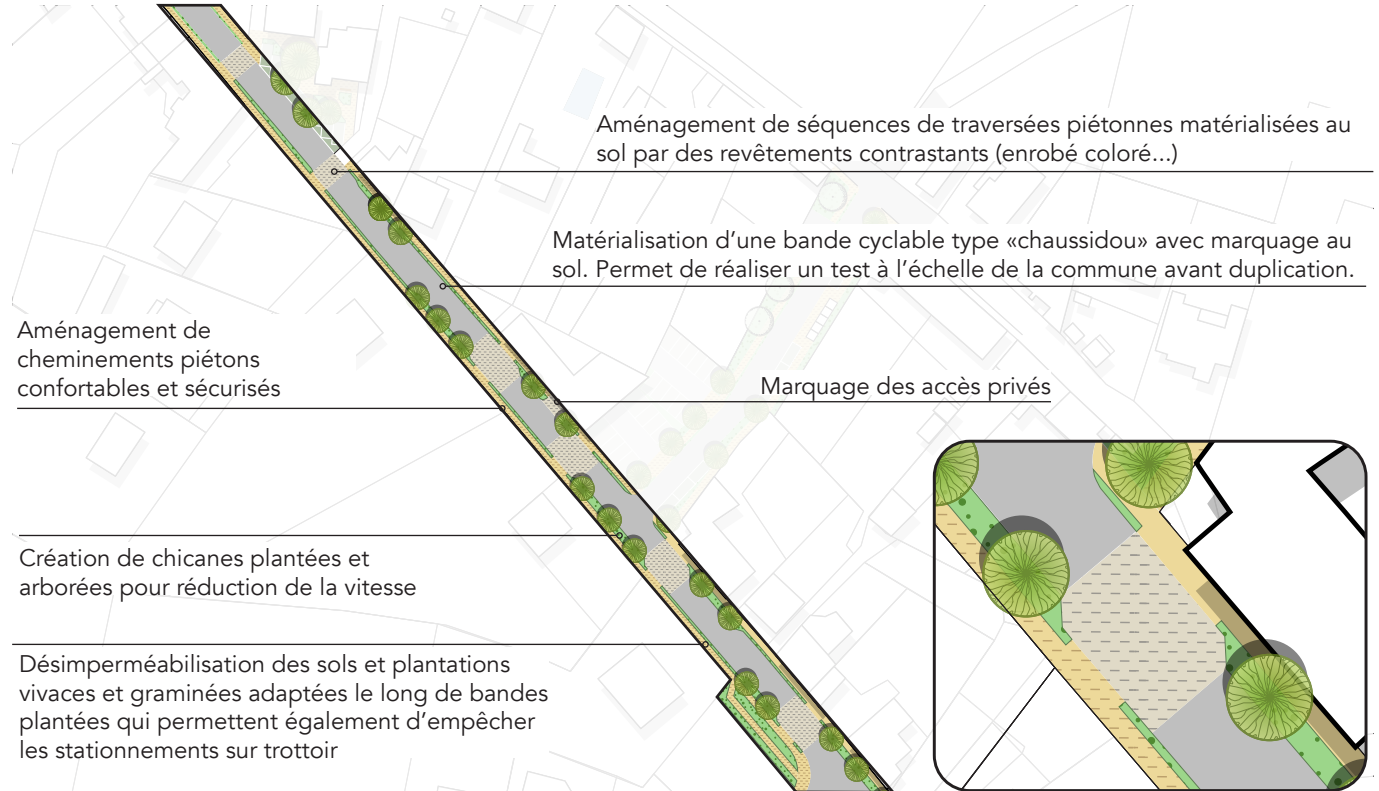
3 ZOOM SUR...

QUELQUES EXEMPLES
DE PROJETS



LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 12

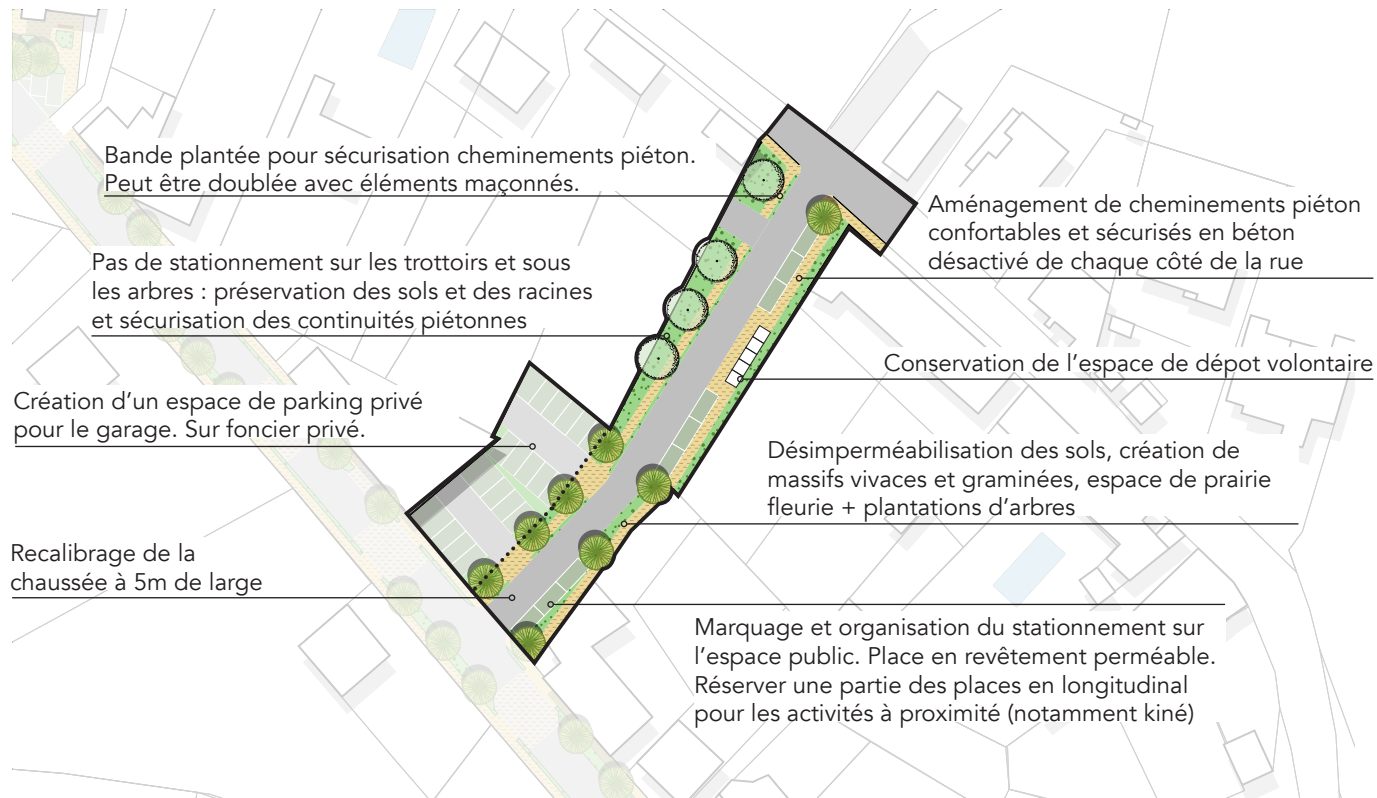
Sécuriser et conforter un axe majeur de déplacements



RÉFÉRENCES

LA RUE J-P LAFAY

Améliorer le fonctionnement du garage et de l'espace public



LE PARVIS DE LA MAIRIE

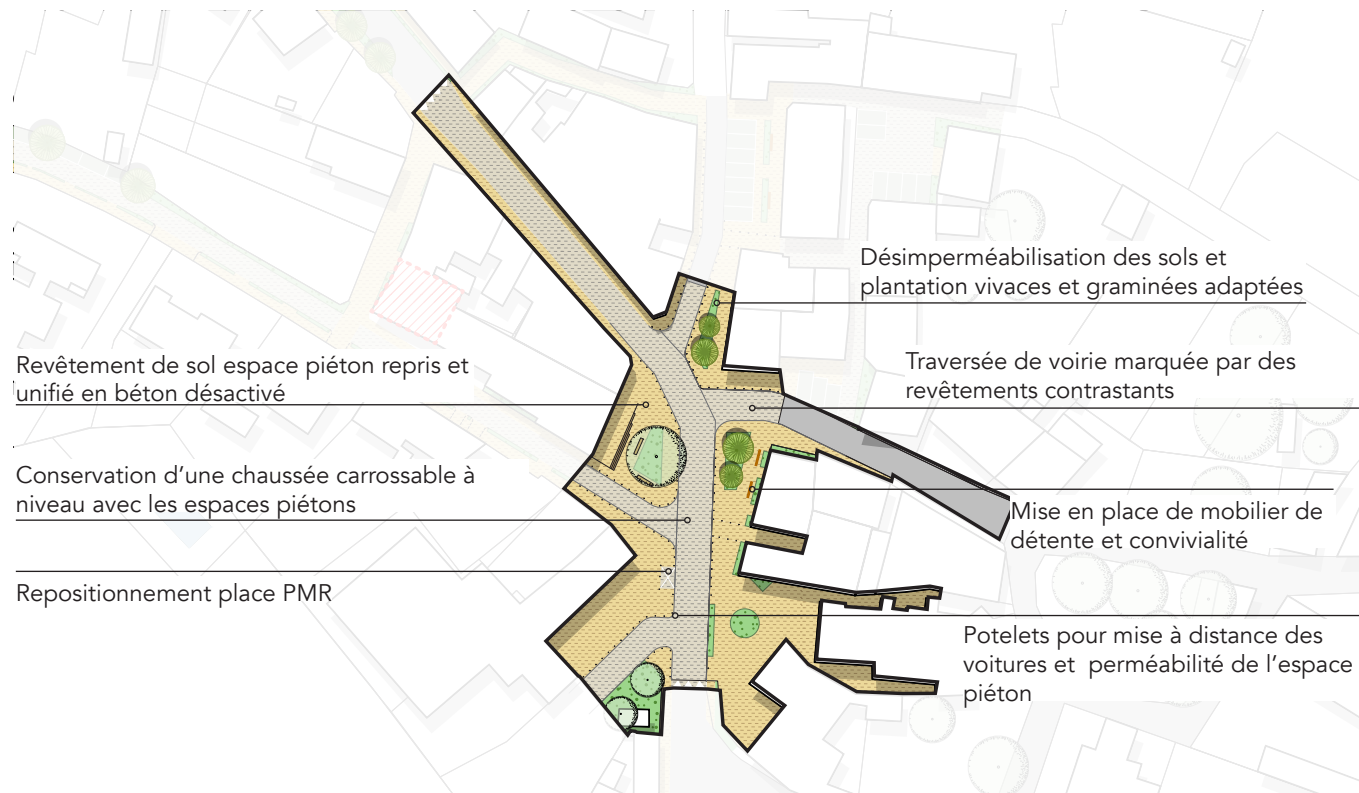
Valoriser l'image de la commune à proximité de la mairie



RÉFÉRENCES

LA PLACE DE L'ÉGLISE

Valoriser un espace emblématique du centre-bourg de St. Paul



RÉFÉRENCES

LA RUE DES ÉCOLES

Animer et végétaliser une rue partagée pour piétons et voitures



Structuration d'un carrefour piéton permettant de rendre plus visible les traversées. Ajout de signalétique au sol et en panneaux

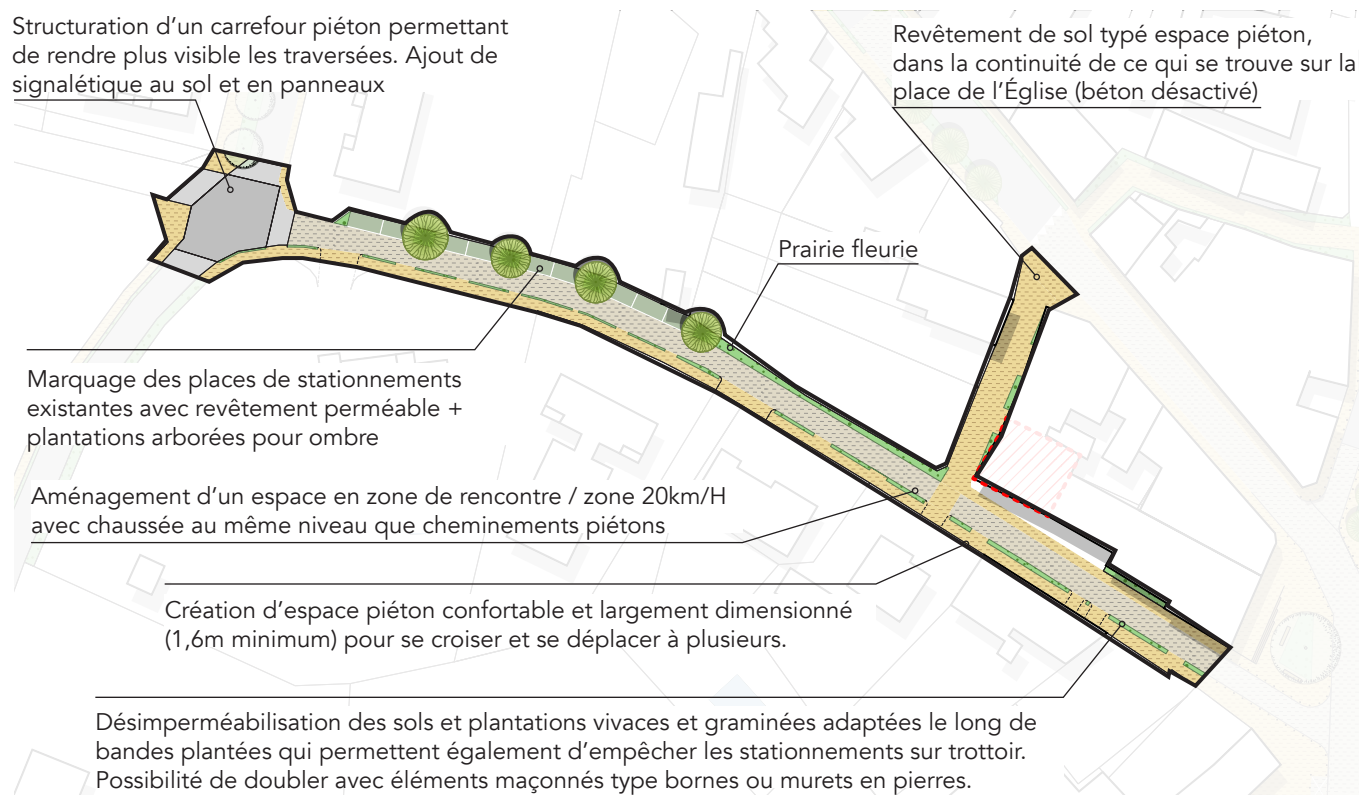
Revêtement de sol typé espace piéton, dans la continuité de ce qui se trouve sur la place de l'Église (béton désactivé)

Marquage des places de stationnements existantes avec revêtement perméable + plantations arborées pour ombre

Aménagement d'un espace en zone de rencontre / zone 20km/H avec chaussée au même niveau que cheminements piétons

Création d'espace piéton confortable et largement dimensionné (1,6m minimum) pour se croiser et se déplacer à plusieurs.

Désimperméabilisation des sols et plantations vivaces et graminées adaptées le long de bandes plantées qui permettent également d'empêcher les stationnements sur trottoir. Possibilité de doubler avec éléments maçonnés type bornes ou murets en pierres.



RÉFÉRENCES

LES ABORDS DE L'ÉCOLE

Organiser les flux autour d'une polarité de vie majeure



Mobilier d'arrêt ou d'attente à proximité de l'école. Couplé à un cheminement sécurisé et aux bandes plantées, permet de réduire la largeur de la voirie. Empêche ainsi le stationnement en double file.

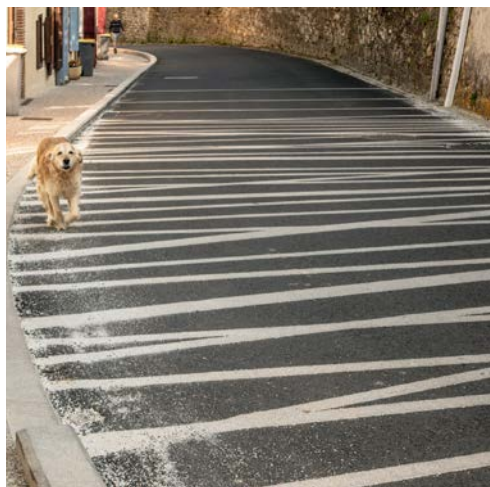
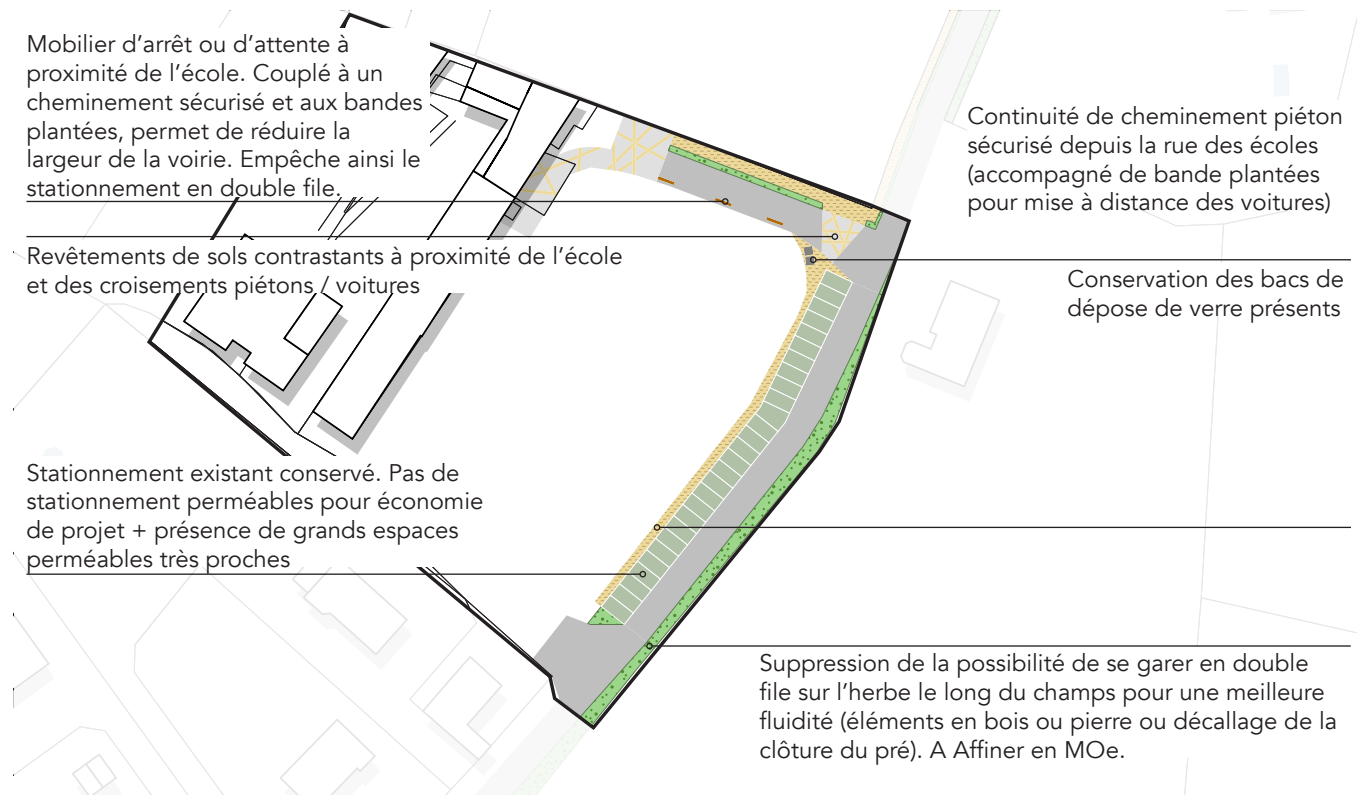
Revêtements de sols contrastants à proximité de l'école et des croisements piétons / voitures

Stationnement existant conservé. Pas de stationnement perméables pour économie de projet + présence de grands espaces perméables très proches

Continuité de cheminement piéton sécurisé depuis la rue des écoles (accompagné de bande plantées pour mise à distance des voitures)

Conservation des bacs de dépose de verre présents

Suppression de la possibilité de se garer en double file sur l'herbe le long du champs pour une meilleure fluidité (éléments en bois ou pierre ou décalage de la clôture du pré). A Affiner en MOE.



RÉFÉRENCES

LES ENTRÉES DE BOURG

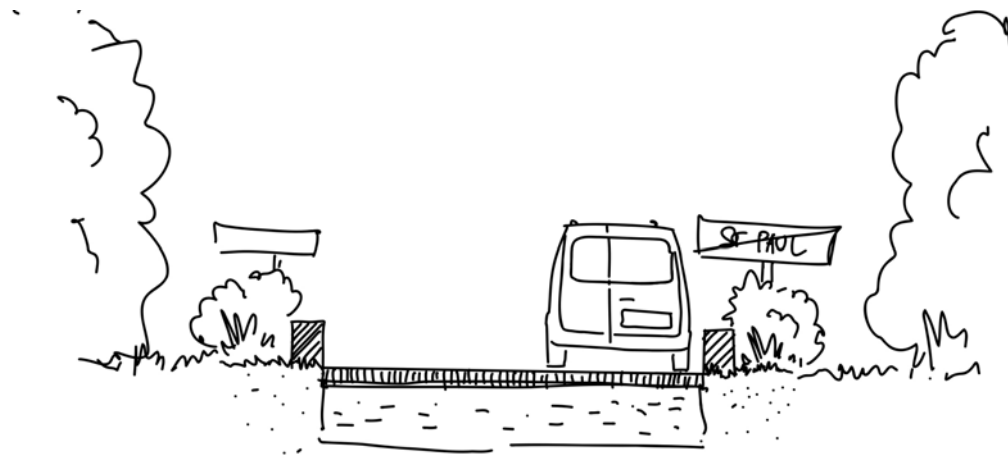
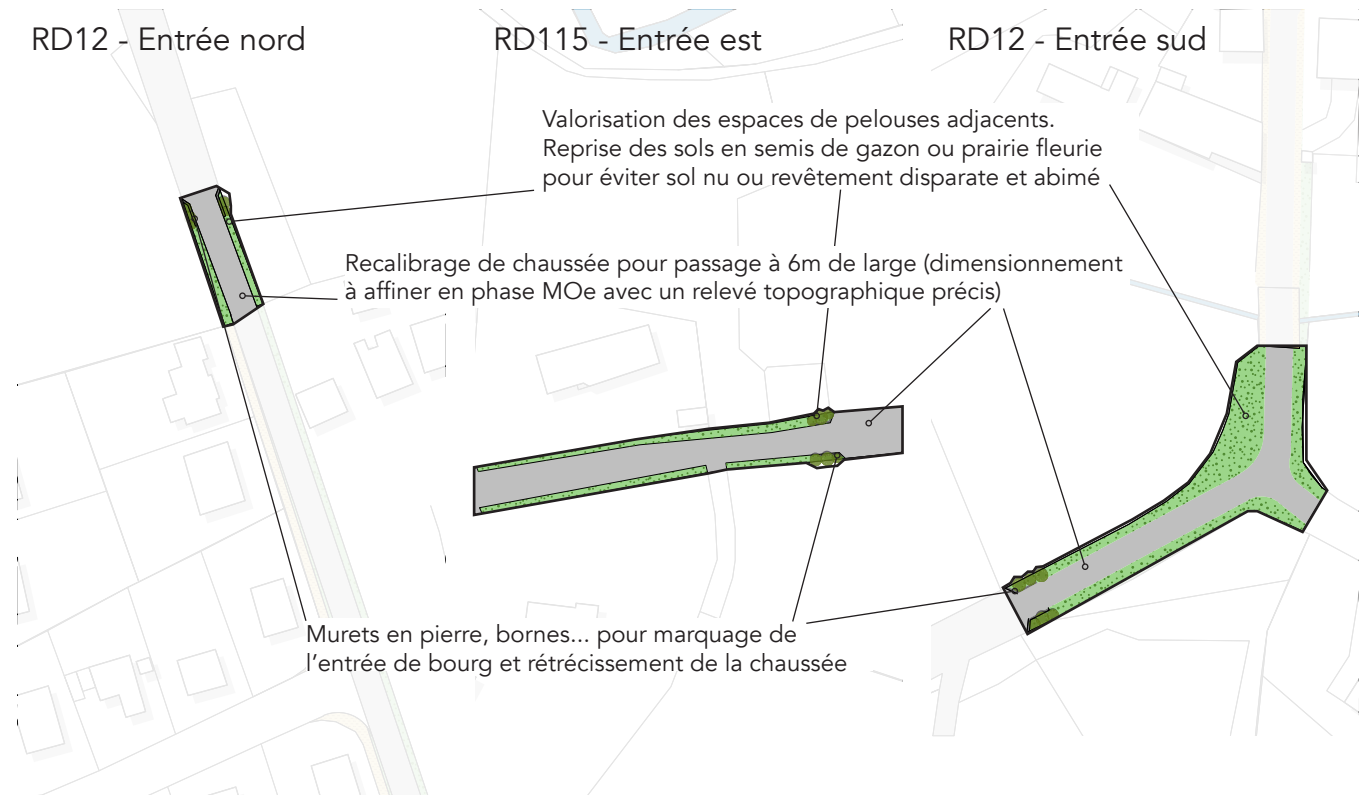
Marquer la mise en sécurité du centre-bourg dès ses entrées



RD12 - Entrée nord

RD115 - Entrée est

RD12 - Entrée sud



RÉFÉRENCES



St-Paul - Plan guide de revitalisation et de transition
écologique et énergétique



Saint Paul

